

LETTRE DE SA SAINTETE
A L'E^{me} CARDINAL RESPIGHI
VICAIRE GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DE ROME
SUR LA DISCIPLINE DES CLERCS

La restauration de toute chose dans le Christ, que Nous sommes proposée avec l'aide de Dieu dans le gouvernement de l'Eglise, exige, comme Nous l'avons montré plusieurs fois, la bonne formation du clergé, l'expérience des vocations, l'examen de l'intégrité de la vie des aspirants et la prudence pour ne pas leur ouvrir avec une indulgence excessive les portes du sanctuaire. Pour que Jésus-Christ règne dans le monde, rien n'est aussi nécessaire que la sainteté du clergé, afin que par l'exemple, par la parole et par la science, il guide les fidèles qui, suivant un ancien proverbe, seront toujours tels que sont les prêtres : *Sicut sacerdos sic populus*.

Nous lisons, en effet, dans les actes du saint Concile de Trente : « Il n'est rien qui forme d'une façon plus continue les autres à la piété et à l'adoration de Dieu que la vie et l'exemple de ceux qui se sont consacrés au ministère divin ; en effet, comme, enlevés aux choses du siècle, ils sont contemplés dans un lieu plus haut, les autres jettent les yeux vers eux comme vers un miroir, et c'est près d'eux qu'ils cherchent des modèles à imiter. » (*Sess. XXII, cap. I, de Reform.*) De là apparaît clairement la nécessité que ceux qui sont appelés au service du Seigneur, non seulement soient dès leur jeune âge formés à cette piété et à cette doctrine qui feront d'eux le sel de la terre et la lumière du monde, mais encore que la sainteté de la vie soit par eux méditée et pratiquée, sous une vigilante observance et sous une attentive discipline dans les séminaires. En effet, dans les séminaires sont élevées les plantes délicates qui, devenues des arbres, donneront des fruits abondants ; et là se préparent les ouvriers qui devront cultiver la vigne du Seigneur, et enfin s'exercent les courageux athlètes qui devront soutenir avec fermeté les batailles divines.

Aussi, avec grande raison, après la session (*XXIII, cap. 18*